

Malo, en France, s'est approché de façon dangereuse de ces pêcheurs et, dans deux cas au moins, a détruit leurs engins de pêche.

Voir des pêcheurs étrangers comme ceux-là pêcher dans des lieux de pêche côtière de premier ordre est une source d'irritation constante pour les Terre-Neuviens. Le degré de perfectionnement de ces navires, leur taille et leurs moyens leur donnent un avantage déloyal.

Et le comble, c'est qu'ils ne tiennent aucun compte de la loi canadienne ni des droits et privilèges des citoyens canadiens dans leurs propres eaux territoriales. Les pêcheurs terre-neuviens n'ont pas besoin du harcèlement d'étrangers pour ajouter à leurs nombreux problèmes actuels, et ils ne peuvent certes pas se permettre de faire détruire leur coûteux engins de pêche.

Je demande au ministre des Pêches et des Océans (M. Siddon) de veiller, conjointement avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), à ce que cet incident fasse l'objet d'une enquête approfondie, à ce qu'on prenne des mesures énergiques et à ce que les pêcheurs lésés soient complètement et rapidement indemnisés.

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

LE PROGRAMME DE RECHERCHE SUR L'OSTÉOPOROSE

M. Brian White (Dauphin—Swan River): Monsieur le Président, l'ostéoporose est une maladie des os dont sont atteintes 800 000 Canadiennes. Un nouveau programme, coûtant au minimum 10 millions de dollars, a été annoncé au Canada par Glaxo Canada et Allelix Biopharmaceuticaux.

• (1110)

C'est la première tentative de Glaxo Canada dans le domaine de la recherche au Canada, tandis qu'Allelix est l'une des grandes sociétés canadiennes de biotechnologie.

Je cite M. Jacques Lapointe, président de Glaxo, qui a déclaré: «Le projet de loi C-22 a été le principal facteur qui nous a encouragés à nous lancer dans la recherche. Si les brevets n'avaient pas été protégés, Glaxo n'aurait pas envisagé d'entreprendre une telle recherche au Canada.»

Cependant, la nouvelle recherche au Canada n'est pas le seul avantage du projet de loi C-22. Grâce au nouveau conseil d'examen du prix des médicaments, le prix de tous les médicaments sera maintenant contrôlé, et pas seulement les 7 p. 100 de médicaments qui ont été assez rentables pour susciter des copies génériques.

Article 31 du Règlement

Statistique Canada a montré que le prix de gros des produits pharmaceutiques n'a augmenté que de 3,8 p. 100 de janvier 1988 à janvier 1989, alors que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 4,3 p. 100. Le projet de loi C-22 est un succès.

* * *

LE BUDGET

L'IMPACT SUR LES CANADIENS SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke): En janvier dernier, monsieur le Président, le ministre de l'Environnement (M. Bouchard) a promis que lorsqu'il y aurait conflit entre l'environnement et l'économie, l'environnement l'emporterait.

En mars dernier, le même ministre a assuré aux Canadiens que son gouvernement protégerait l'environnement. Il a dit qu'il tenait des discussions poussées avec le ministre des Finances, que ce dernier lui avait promis d'accorder une place importante aux questions environnementales dans son prochain budget.

Hier, cependant, le ministre de l'Environnement a dû admettre à la Chambre que ce n'était qu'une promesse en l'air. D'après lui, «le gouvernement estime que le processus d'évaluation environnementale ne lui crée aucune obligation légale de soumettre une évaluation préalable des décisions budgétaires,» et «le budget est au centre des activités gouvernementales... on n'a pas à le faire précéder d'une évaluation environnementale.»

Dans ses discours ronflants et aux délégations internationales, le gouvernement dit une chose mais, quand la situation se corse, il fait volte-face et affirme le contraire. Les Canadiens sont soucieux de leur environnement. Ils en ont assez des belles promesses du gouvernement, ils veulent de l'action dans le secteur environnemental. Il est plus que temps que le gouvernement prenne la question au sérieux et qu'il fasse quelque chose de concret pour prouver qu'il appuie le rapport de la Commission Brundtland et préconise le développement durable.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

LE RÔLE DU GOUVERNEMENT

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, cette semaine qui s'achève fut très importante pour tous les Canadiens et Canadiennes. C'était, comme vous le savez, la Semaine nationale de l'Environnement. Et, monsieur le Président, l'environnement, est une priorité de ce gouvernement. D'ailleurs, le ministre de l'Environnement (M. L. Bouchard) en a encore fait la preuve hier, à Montréal, lorsqu'il a signé avec sa collègue du Québec